

APAMP 73

100 rue Paulette BESSON
73000 CHAMBERY
09 81 19 11 71
savoie@apamp73.fr

Horaires d'ouverture de l'agence
du lundi au vendredi
09H00 – 12H00 / 14H00-18H00

INFORMATIONS

L'APAMP 73 est une jeune association départementale, animée par un réseau de bénévoles. Elle intervient auprès des personnes en perte d'autonomie et/ou de mobilité pour :



- Améliorer leur confort et leur sécurité,
- Favoriser les conditions de travail des aidants familiaux ou professionnels,
- Aider à réduire le montant des dépenses de santé remboursées (Assurance Maladie et Mutuelles complémentaires) ainsi que le « reste à charge »,
- Renforcer une démarche éco-responsable, citoyenne et de développement durable.

Bénéficiaire d'une convention avec la CPAM (permettant le tiers-payant pour l'assuré), l'APAMP 73 s'adresse à l'ensemble des personnes en perte d'autonomie (*vieillesse, accidentés, en convalescence, suite d'interventions...*) ayant une prescription médicale (**ordonnance**) et leur propose des conseils, des appareillages (*lits médicalisés, fauteuils roulants, verticalisateurs, lèves-malades, déambulateurs...*) ou encore des équipements sanitaires (*chaises de douche, rehausseurs de WC...*) en location, vente ou prêt (*voir au verso*).

L'APAMP73 récupère aussi des matériels en bon état (*parfois presque neufs*), lorsqu'ils ne sont plus utilisés. Ces matériels ont été financés en grande partie par les organismes sociaux (Sécurité Sociale, Mutuelles). Beaucoup finissent entassés dans les garages, caves ou greniers ou encore font l'objet de spéculations dans les vide-greniers ou sites internet, au moment où beaucoup de nos concitoyens n'ont pas les moyens de faire face au « **reste à charge** » pour équiper leur logement correctement. Et ceci, au détriment de leur confort et de leur sécurité et en même temps au détriment des conditions de travail des aidants, qu'ils soient familiaux ou professionnels (*voir au verso*).

Ce matériel récupéré (*sauf matériel d'hygiène*), désinfecté et reconditionné dans nos locaux, permet aux personnes en attente d'équipement médical de **bénéficier gratuitement d'essais de matériels**, afin de ne pas se lancer dans des achats (*remboursés en grande partie par les régimes sociaux*), de matériels inadaptés qui resteraient inutilisés.

Comme il est question de favoriser le vieillissement de 80 % de la **population à domicile**, il convient de répondre aux questions suivantes : **Dans quelles conditions ? Avec quels moyens ?** Les réformes autour de la prise en charge de ces personnes, du reste à charge, du financement tardent à produire leurs pleins effets (5ème risque ?).

Nous constatons quotidiennement un manque flagrant d'informations pour les familles -parfois désemparées- et les aidants familiaux ou professionnels. **Avec l'appui d'une assistante salariée, l'APAMP 73 apporte des aides et des réponses concrètes à ces questions.**

Pour toutes ces raisons, nous travaillons à la **réalisation d'un "GUIDE DE L'AIDANT"**, comprenant les conseils et informations qui leur seront utiles dans l'exercice de leur "mission d'aidant" ainsi que les informations et images des appareillages qui existent et qui pourraient répondre à leurs besoins. Nous envisageons de distribuer ce guide aux aidants familiaux et professionnels ainsi qu'aux familles concernées par ces situations, mais également lors de réunions ou sessions de formation des personnels intervenant aux domiciles (ADMR, France-Présence, Mille services...).

APAMP 73

100 rue Paulette BESSON
73000 CHAMBERY
09 81 19 11 71
savoie@apamp73.fr

Horaires d'ouverture de l'agence
du lundi au vendredi
09H00 – 12H00 / 14H00-18H00

INFORMATIONS



A TOUS LES AIDANTS FAMILIAUX PROFESSIONNELS



AUX PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUES



A TOUTES LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE PHYSIQUE

L'APAMP 73, qui reçoit beaucoup de matériel médical sous forme de dons, souhaite pouvoir en faire profiter en retour à la population savoyarde, sous diverses formes. Qu'il s'agisse de personnes en perte d'autonomie, leurs aidants, leurs familles (entourage).

Nous savons, que pour diverses raisons, un certain nombre de personnes handicapées ne peuvent pas obtenir de matériel médical, qui permettrait pourtant d'améliorer sensiblement leur confort et leur sécurité.

Et nous savons également, qu'un grand nombre de salariés professionnels (souvent des femmes) intervenant au domicile des personnes en perte d'autonomie, souffrent de troubles musculosquelettiques et de douleurs vives, à force de produire des efforts physiques et du manque d'équipements au domicile de ces personnes.

De plus, nous avons tous un profond respect pour la gestion de notre protection sociale (Sécurité Sociale et Complémentaires Santé) et de la maîtrise de leurs dépenses, sans remettre en cause les meilleurs remboursements des équipements indispensables.

Nous avons enfin ce souci de permettre la réutilisation du matériel médical (ou autres), dans un souci d'économie, de développement durable et d'écocitoyenneté.

Alors, si vous ou quelqu'un de votre entourage, disposez d'une ordonnance pour obtenir du matériel médical (lit médicalisé, fauteuil roulant manuel ou électrique, verticalisateur, lève-malade, déambulateur...) ou autres équipements pour ces personnes, contactez-nous ou donnez nos coordonnées !

L'APAMP 73 EST A VOTRE ECOUTE ET A VOTRE SERVICE